

D'ACTIVITES PERISCOLAIRES « TAP » 2018/2019

1)- PROCEDURES D'INSCRIPTION :

- Les activités sont organisées de vacances à vacances et il sera donc demandé aux parents de remplir une fiche d'information à la rentrée.
- Désormais, les enfants choisissent eux-mêmes leurs activités, pour toute la durée de la période, lors de la séance de TAP désignée par le Responsable du LEC.
- Néanmoins et de **façon très exceptionnelle**, vous pouvez venir récupérer votre enfant avant le début des TAP, merci de le **signaler en mairie** par l'intermédiaire d'un courrier ou d'un mail afin de pouvoir prévenir les intervenants (animateurs). Cette possibilité fonctionne également si votre enfant n'est pas présent en TAP toute la semaine et que vous avez besoin de l'inscrire un soir de **façon également très exceptionnelle**.
- L'enfant ne pourra choisir que **2 activités maximum** à pratiquer. Le reste de la semaine, il sera inscrit en TAP libre.
- Le nombre de **places est limité**. Si l'activité reçoit un franc succès, elle sera reconduite la période suivante et les enfants inscrits sur la liste d'attente seront prioritaires.
- Possibilité pour les enfants de faire leurs devoirs dans une salle au calme mise à leur disposition en autonomie.
- Pour les enfants prenant le bus à 16h35, les TAP activités leur seront désormais accessibles et ils ne seront pas obligés d'aller automatiquement en TAP libre.

2)- DEROULEMENT DES ACTIVITES :

- Les activités débutent à **15h45 et se finissent à 16h45**.
- Durant le temps d'activité, les enfants sont encadrés par des animateurs de LEC Grand Sud et/ou des intervenants associatifs.
- Pour les enfants inscrits en TAP libre, deux choix s'offrent à eux soit des activités en extérieur (jeux, sport...) sous la surveillance d'un animateur ou en intérieur (dessin, jeux...) dans un espace aménagé et calme.
- A chaque retour de vacances scolaires, dès le 1^{er} jour de la rentrée, le planning des activités sera affiché et mentionnera la liste des enfants inscrits dans chacune d'elles. Les parents dont les enfants pratiqueraient une activité dans la salle du dojo devront obligatoirement prévoir une tenue de sport adaptée à l'utilisation de ladite salle (short, jogging, leggings). Tout enfant avec une tenue inappropriée et non règlementaire (robe, jupe, jean, vêtements à boutons, fermeture éclair...) sera dispensé d'activité et mis en TAP libre.
- Les parents des enfants inscrits aux TAP (ou toute personne habilitée) viendront récupérer leur enfant à 16h45 à l'école, comme pour les sorties de classe habituelles.

3)- TARIFICATION DE LA PRESTATION :

- Concernant le tarif, il s'agit d'un forfait appliqué au mois. Tout mois commencé est du.

Nombre d'enfants	Forfait
1 enfant	10 €
2 enfants	18,06 €
3 enfants	27,05 €
4 enfants et +	27,05 €

- Les factures seront adressées aux parents à chaque période de vacances scolaires.

Pour toutes questions complémentaires, les services de la mairie restent à votre disposition par téléphone au 05.61.76.24.95 ou par mail mairielacroix.falgarde@wanadoo.fr ou accueil.mairie@lacroixfalgarde.fr.

Vous pouvez également contacter Madame NEVEU Stéphanie, responsable LECGS à l'école par mail tap-lacroixfalgarde@loisireduc.org.

**Jean-Daniel MARTY
Adjoint au Maire
En charge des Affaires Scolaires**



Cadre réservé à la mairie :



TAP 2018/2019



Je soussigné(e), ⁽¹⁾

Adresse :

Tél Domicile : **Mail :**@.....

Tél Père :

Tél Mère :

Tél travail :

Nom et Tél de la personne à contacter en cas d'urgence :

Sollicite l'inscription mon (mes) enfant(s) : ⁽²⁾

1^{er} enfant : Classe :

2^{ème} enfant : Classe :

3^{ème} enfant : Classe :

AUTRES PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT A LA GARDERIE

Je soussigné(e),

Autorise (noms/prénoms) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

À venir chercher mon enfant aux TAP pour l'année scolaire 2018/2019

Je déclare avoir pris connaissance des modalités du règlement en vigueur et notamment de mes obligations en matière d'information de la mairie sur toute modification en acceptant les termes et m'engage à strictement m'y conformer.

« Règlement lu et approuvé »

Date :

Signature :

A chaque retour de vacances scolaires, dès le 1er jour de la rentrée, le planning des activités sera affiché et mentionnera la liste des enfants inscrits dans chacune d'elles. Merci aux parents dont les enfants pratiqueraient une activité dans la salle de l'ancien Dojo de prévoir une tenue de sport adaptée à l'utilisation de ladite salle (short, jogging, leggings).

INFORMATION POUR LA FACTURATION EN CAS DE PARENTS DIVORCES OU SEPARES

MERE : facture à envoyer à ce nom et cette adresse

Nom : Prénom :

Autorité parentale : oui non

Adresse (si différente de celle de l'élève):
.....

Code Postale :

Commune :

Tél. Domicile : Tél portable :

Tél travail :

Courriel :@.....

PERE : facture à envoyer à ce nom et cette adresse

Nom : Prénom :

Autorité parentale : oui non

Adresse (si différente de celle de l'élève):
.....

Code Postale :

Commune :

Tél. Domicile : Tél portable :

Tél travail :

Courriel :@.....

Pour tout changement de facturation en cours d'année, merci d'adresser un courrier à la mairie à l'adresse suivante :

**Mairie de Lacroix-Falgarde
Avenue des Pyrénées
31120 LACROIX-FALGARDE**

Ou un courriel à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@lacroixfalgarde.fr

A Lacroix-Falgarde, Le

Signature